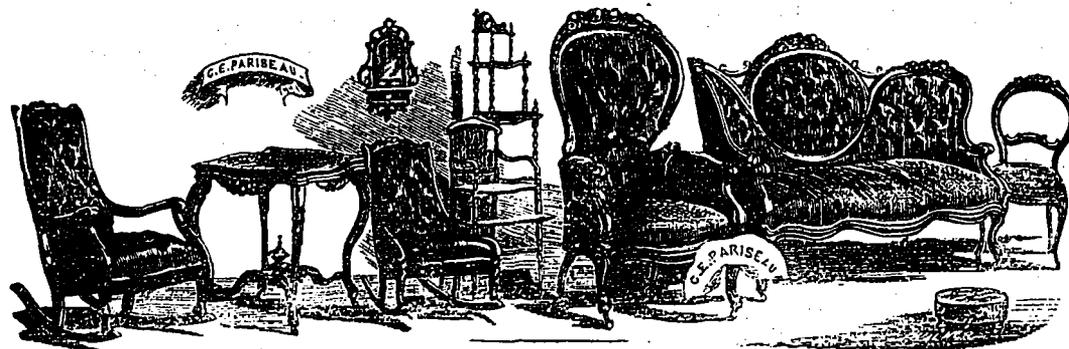


## ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIETAIRE,  
No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 5 SEPT. 1872.

## LE COMMERCE DE MONTREAL.

On vient de publier le tableau des marchandises importées dans le port de Montréal durant le mois de juin 1872 comparé à la période correspondante de 1871. Il y a une différence de près du double dans les chiffres.

Les importations se divisent en deux catégories principales, celles sujettes aux droits de douane et celles qui entrent en franchise. Le port de Montréal doit énormément à sa position de dernier port océanique du Canada, et au moyen du St. Laurent de donner une main à l'océan et l'autre aux riches Etats de l'Ouest. Cette ville se trouve naturellement le centre d'un commerce de transit extrêmement considérable, car d'un côté c'est de son port que s'expédie avec forte proportion des produits de l'Ouest, et de l'autre, elle sert de lieu de répartition des marchandises du vieux monde.

Près de 45 par 100 des importations et des exportations se font ici. Il n'y a donc point de baromètre plus sûr pour juger de l'activité des affaires et de la prospérité du pays.

Cette année, grâce aux grandes entreprises qui s'exécutent et aux prévisions de changements prochains dans le tarif; grâce aussi à la préférence de plus en plus marquée, accordée par l'Ouest à la route du St. Laurent, pour l'expédition de ses produits, le commerce de Montréal a pris des proportions extraordinaires. Les importations pour la consommation dans le seul port de Montréal se sont élevées à \$7,198,171, pour le mois de juin dernier, contre \$3,397,814 pour la période correspondante de 1871, accusant un surplus de \$3,800,357, soit d'un peu plus du double.

La somme totale des importations se subdivise en marchandises imposées et en marchandises libres. Les premières y entrent pour \$3,814,810 et les secondes pour \$3,347,355.

Les principaux articles imposés sont les suivants :

Sucre.....	\$ 245,103
Lainages.....	1,191,659
Cotonnades.....	604,171
Soieries.....	148,938
Quincaillerie.....	153,043
Peu.....	325,575

Parmi les marchandises libres, celles qui figurent pour un plus fort montant, sont le charbon et les grains, dont la plus forte partie est importée des Etats-Unis. Il est probable que

la balance du commerce cette année sera plus forte que jamais contre le Canada. Les importations qui se font actuellement suffiraient pour deux ans, et dans l'intention des importateurs doivent couvrir cette période. En faisant d'avance des approvisionnements aussi considérables, ils ont l'espoir de profiter de l'augmentation du tarif et de réaliser de jolis profits. Le seul danger est de dépasser la mesure et de surcharger tellement le marché qu'il soit impossible d'écouler les marchandises à temps, et qu'il faille un jour ou l'autre les sacrifier.

Espérons pourtant que le grand commerce aura bien calculé et que l'opération si délicate d'une importation excessive ne leur sera pas fatale.

## LA CONSOMMATION DE TABAC AUX ETATS-UNIS.

Durant la dernière session du Congrès américain, M. Kimball, chef du département du tabac, à la trésorerie, a soumis son rapport très intéressant sur la production et la consommation du tabac aux Etats-Unis.

Nous en extrayons les quelques chiffres suivants :

La population des Etats-Unis, d'après le dernier recensement est de 38,555,988 âmes.

En plaçant parmi ceux qui ne consomment pas de tabac : 1o. les femmes, 19,277,991; 2o. les enfants, 7,711,196; 3o. un tiers des adultes, 3,855,598; total 30,844,785, il reste une balance de consommateurs de 7,711,198.

Cependant, comme un certain nombre de femmes et d'enfants usent du tabac, mettons 8,000,000 de consommateurs.

Durant l'année fiscale 1871, le département de l'excise a perçu les droits sur 95,135,504 lbs. de tabac manufacturé, et sur 1,332,844,357 cigares. Subdivisant ces montants entre les 8,000,000 de consommateurs, on trouve que chacun consomme en moyenne durant l'année 11 lbs. 14 onces de tabac et 167 cigares.

Mais si l'on considère que beaucoup n'usent que de cigares, et d'un autre côté qu'une quantité énorme de tabac est passée en contrebande ou cultivé par les particuliers, et ne paient aucun droit, on arrive à conclure que chaque individu consomme en moyenne une quantité beaucoup plus considérable que celle qui est portée plus haut.

Aux Etats-Unis, il existe 928 manufactures de tabac. Les six Etats de la Caroline du Nord, 201; de la Virginie, 174; du Missouri, 91; de New York, 87; de l'Ohio, 55, et du Kentucky, 44. Les autres 274 sont répartis dans les

Etats d'Illinois, 37; Tennessee, 34; Pennsylvanie, 25; Michigan, 25; Indiana, 23; Maryland, 22; New Jersey, 15; Georgie, 13; Massachusetts, 12; Iowa, 10; Californie, 9; Connecticut, 4; Delaware, 2; Arkansas, 3; Mississippi, 3; Texas, 2; Vermont, 2; Caroline du Sud, 1, et Nebraska, 1.

Il n'y a pas de manufacture de tabac dans les neuf autres Etats ni dans les territoires.

La taxe a produit l'année dernière la somme totale de \$25,500,539.67. Les neuf Etats suivants ont contribué pour \$21,519,341.08, savoir :

New York.....	\$ 6,450,881.94
Virginie.....	4,234,025.08
Illinois.....	1,920,199.26
Missouri.....	1,867,270.68
Ohio.....	1,840,945.04
Pennsylvanie.....	1,357,401.20
Kentucky.....	1,327,026.35
Maryland.....	1,262,882.26
Michigan.....	1,237,609.27

\$21,509,341.08

Les 28 autres Etats et les 8 territoires ont payé la balance, savoir : \$4,051,198.59.

M. Kimball pense que la consommation du tabac a atteint le *maximum* compatible avec la rente individuelle, et que la réduction de la livre le augmenterait pas. En conséquence il recommande de la continuer telle qu'elle existe.

## DIVIDENDE.

La Compagnie du Richelieu annonce la déclaration d'un dividende intérim de cinq par cent sur le fonds capital de cette Compagnie.

## NOUVELLE PUBLICATION.

Nos remerciements à M. Hubert LaRue pour l'envoi de son Manuel d'Agriculture, deuxième édition. Nous sommes heureux de constater que le public intelligent, et surtout la classe agricole, ont su apprécier à sa valeur le travail de notre compatriote. Le petit Manuel d'Agriculture devrait être dans la maison de tous les cultivateurs canadiens. Les commissaires d'école de nos campagnes devraient en exiger l'étude dans toutes les écoles, recevant l'octroi du gouvernement. C'est avec de tels livres que nous parviendrons à avoir dans le pays une culture intelligente et profitable. Beaucoup a été fait dans cette direction, mais il reste encore beaucoup à faire. M. LaRue aura le mérite, comme Canadien, d'avoir coopéré dignement aux réformes que de toutes parts nous voyons s'inaugurer dans l'agriculture franco-canadienne.